



Saison 2024 – 2025

Bulletin d'adhésion

Gymnase du Fenouillet
Av. Frédéric Mistral
lei.sauto.valat@free.fr
www.lei-sauto-valat.com

Je soussigné

M. :

Né le :

Mme ou Mlle :

Née le :

Demeurant :

Tél. / portable :

Courriel : (obligatoire)

@

Je déclare être en bonne condition physique, et à ce titre. **Je fournis à l'inscription le questionnaire de santé dument rempli et signé ou un certificat médical** (obligatoire pour les nouveaux adhérents) qui ne m'interdit pas la pratique de la marche et plus particulièrement en montagne, Je m'engage à être convenablement équipé pour la pratique de cette discipline et à respecter les consignes sanitaires en vigueur.

L'association fait obligation d'être assurée en Responsabilité Civile et s'oblige à faire de même pour ses adhérents. Le règlement intérieur est consultable sur le site de l'association référencé ci-dessus.

Droit à l'image : j'accepte la diffusion des photographies dans le cadre des activités de l'association ;

Fait à :

le :

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)

Signature

TARIF 2024 – 2025

Licence + adhésion + assurance IRA :	50€ par personne
Licence + adhésion + assurance IRA :	85€ par famille / couple
Licence monoparentale + adhésion + ass IRA :	50€ par famille
Adhésion seule :	30€ par personne
Abonnement annuel à « Passion Rando » :	10€
Sortie raquettes pour les non adhérents licenciés :	5€ par sortie

Aucun remboursement ne sera effectué en cour d'année l'adhésion est ferme et définitive.



Saison 2024 – 2025

Bulletin d'adhésion

Gymnase du Fenouillet
Av. Frédéric Mistral
lei.sauto.valat@free.fr
www.lei-sauto-valat.com

Je soussigné

M. :

Né le :

Mme ou Mlle :

Née le :

Demeurant :

Tél. / portable :

Courriel : (obligatoire)

@

Je déclare être en bonne condition physique, et à ce titre. **Je fournis à l'inscription le questionnaire de santé dument rempli et signé ou un certificat médical** (obligatoire pour les nouveaux adhérents) qui ne m'interdit pas la pratique de la marche et plus particulièrement en montagne, Je m'engage à être convenablement équipé pour la pratique de cette discipline et à respecter les consignes sanitaires en vigueurs.

L'association fait obligation d'être assurée en Responsabilité Civile et s'oblige à faire de même pour ses adhérents. Le règlement intérieur est consultable sur le site de l'association référencé ci-dessus.

Droit à l'image : j'accepte la diffusion des photographies dans le cadre des activités de l'association ;

Fait à :

le :

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)

Signature

TARIF 2024 – 2025

Licence + adhésion + assurance IRA :	50€ par personne
Licence + adhésion + assurance IRA :	85€ par famille / couple
Licence monoparentale + adhésion + ass IRA :	50€ par famille
Adhésion seule :	30€ par personne
Abonnement annuel à « Passion Rando » :	10€
Sortie raquettes pour les non adhérents licenciés :	5€ par sortie

Aucun remboursement ne sera effectué en cour d'année l'adhésion est ferme et définitive.